

**Mesdames et Messieurs
les actionnaires,**

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire pour le :

Mercredi 25 avril 2018 à 18h30 à l'Hôtel de Ville du Sentier

(La feuille de présence est ouverte dès 18 h)

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée
2. Rapport du Président
3. Approbation du rapport annuel 2017
Le Conseil d'Administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes 2017
4. Décharge des membres du Conseil d'Administration
Le Conseil d'Administration propose de voter la décharge aux membres du Conseil d'Administration
5. Répartition du bénéfice
Le Conseil d'Administration propose de répartir le bénéfice disponible de CHF 524'704.49 comme suit : CHF 204'000.- dividende 17 % brut, CHF 320'000.- à la réserve légale générale, CHF 704.49 report à nouveau
6. Nomination d'un nouveau membre au Conseil d'Administration
Le Conseil d'Administration propose en remplacement de Monsieur Jean-Claude Meylan, démissionnaire, Monsieur Jean-François Piguet, Le Pont.
7. Election de l'organe de révision
Le Conseil d'Administration propose de renouveler pour une année le mandat de PricewaterhouseCoopers.
8. Propositions individuelles
Pour être discutées à l'Assemblée générale, les propositions individuelles doivent parvenir au Conseil d'Administration dix jours avant l'Assemblée.

L'Assemblée sera suivie d'un souper.

Pour assister à l'Assemblée, les cartes d'admission doivent être retirées au préalable aux guichets de la banque.

Au cas où les actions ne seraient pas déposées dans un établissement bancaire, merci de vous présenter avec ces dernières aux guichets pour retirer votre carte d'admission.

Certaines dispositions de la loi fédérale sur la mise en œuvre des recommandations du groupe d'action financière (GAFI) sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

Il incombe désormais aux détenteurs et aux acquéreurs d'actions au porteur de la banque de s'identifier, faute de quoi les droits sociaux et patrimoniaux relatifs à leurs actions seront perdus jusqu'à la régularisation de la situation.

En application de la loi, le Crédit Mutuel de la Vallée SA tient désormais le Registre des actionnaires et invite ces derniers à s'inscrire **d'ici au mardi 24 avril 2018** en passant aux guichets de la banque (Grand-Rue 22, CH-1347 Le Sentier) ou en prenant rendez-vous (021 845 15 00).